

### III—Démonstration.

La maîtresse passe à l'exécution du travail, soit avec le matériel ordinaire employé par les élèves (leçon de cuisine, tenue de maison, etc...) soit avec un matériel spécial (leçon se rapportant à la couture, au ramassage, etc...) la maîtresse utilisera avec succès le tableau noir, pour indiquer par quelques traits, certains détails que les explications ne suffiraient pas à bien faire saisir ; en un mot la maîtresse se servira de tout ce qu'elle peut avoir à sa disposition pour rendre la démonstration aussi claire, aussi pratique que possible. Le travail est exécuté très lentement, en expliquant chaque mouvement et la raison d'être de chacun. La maîtresse prend autant que possible, la même position que les élèves, attire leur attention sur la bonne manière de se tenir, de tenir l'ouvrage ou sur la manière la plus logique, la plus rapide de procéder à l'exécution du travail.

### IV—Répétition des explications et exécution du travail par les élèves.

La maîtresse désigne une ou plusieurs élèves, leur remet le matériel qu'elle vient d'employer pour la démonstration et leur fait exécuter le travail qu'elle vient de faire sous leurs yeux. En exécutant ce travail, les élèves doivent donner les explications qui s'y rapportent, la maîtresse provoque ces explications, et dirige le travail aux moyens de questions, s'adressant alternativement à toutes les élèves. L'exécution n'est pas confiée de préférence aux élèves plus habiles, la maîtresse appellera souvent les élèves moins bien douées ou les moins attentives pour tenir l'attention de celles-ci en éveil. Si le travail présente quelques difficultés, plusieurs élèves peuvent être appelées successivement à l'exécuter ou à l'expliquer.

### V—Exécution simultanée par toutes les élèves.

Lorsque la démonstration est jugée suffisante la maîtresse fait exécuter le travail par toutes les élèves en même temps. L'exécution doit être d'abord plutôt lente, afin